



DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Le projet de budget pour 2017 prévoit d'augmenter les moyens des Ministères dits prioritaires (en charge de l'emploi, de la sécurité et de l'éducation) compensés en partie par des efforts au niveau de notre Ministère. A ce titre, il a été annoncé une baisse du budget de 165 millions d'euros et une réduction des effectifs de 1 512 emplois.

Ce que ne nous dit pas le Gouvernement, c'est qu'il a des moyens disponibles pour certains, notamment les entreprises, inscrits dans le projet de loi de finance 2017 : 33 milliards d'euros en 2016, environs 41 milliards pour 2017 et autant par an jusqu'en 2020 d'allègements de la fiscalité et de cotisations sociales au nom du pacte de responsabilité et de solidarité avec le CICE pour les entreprises. Il s'agirait d'un plan qui devrait créer 500 000 emplois d'ici 2020 (cela représente 300 000 euros de deniers publics donnés aux entreprises pour un emploi annoncé).

Ce Gouvernement croit encore aux promesses du Medef et continue de dilapider l'argent public, c'est scandaleux !!! Pourtant, il y a des besoins sociaux à satisfaire rapidement : l'hôpital public, les logements sociaux et la revalorisation des minimas sociaux.

Pour revenir sur les suppressions d'emplois, les documents du CTM font état, non pas de 1 512 emplois comme annoncés par Christian Eckert, mais de 1 630 suppressions d'emploi. Ce nombre pourrait signifier que l'on diminue mathématiquement les suppressions d'emplois de 500. Mais encore faut-il regarder les chiffres réels : 1 815 suppressions d'emplois, 12 transferts d'emploi vers la DGFIP et le recrutement de 199 apprentis. Cela s'appelle du maquillage, de l'enfumage, voire un plan de communication, mais ce n'est en aucun cas une réponse aux attentes des agents des Finances Publiques.

Concernant la réunion de ce jour, la CGT Finances se félicite que le budget du CHSCT soit utilisé dans sa globalité pour des actions relevant principalement de sa compétence. La CGT Finances tient cependant à rappeler une fois de plus que le budget du CHSCT ne doit pas se substituer au budget de la DDFIP.

Concernant les restructurations et plus particulièrement l'arrivée du SIE de Joigny à Sens, la CGT souhaite savoir de quelle manière seront installées les 18 armoires de Joigny ?

Les représentants de la CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Yannick BAUMONT - Caroline GERMAIN - Yannick BORODACZ